

AUDIT EXTERNE 02/06/15



LYCEE DES METIERS DU BATIMENT ET DE L'ENERGETIQUE

Labélisation

Lycée des Métiers

- » Critère 1-1 : L'organisation du comité de pilotage modalités de fonctionnement et la mise en œuvre des axes de progrès
- » Critères 1.4, 1.5, 1.6, 1.7, 1.8 :
 - > La communication interne et externe
 - > Actions de communication
 - > Implication des partenaires professionnels dans les actions de promotion de l'établissement
 - > Supports de communication
 - > Site web
- » Critère 2-4 : Les effets de la démarche Qualycée engagée
- » Critères 7.1 à 7.5 : La démarche VAE

Comité de pilotage > 2

- » Critère 2-3 : Restructuration des espaces professionnels
- » Critère 4-3 : La prévention des risques
- » Critère 4-4 : Le DU EvRP

Visite des ateliers > 3

- » Critère 3.1 : L'organisation et le fonctionnement de la cellule de partenariat
- » Critère 3.2, 3.3, 3.4 : Procédure d'organisation et de suivi des PFMP
- » Critères 3-5 et 3-9 : La relation aux tuteurs en entreprise
- » Critères 3-12, 3-13 et 3-15 : Les conventions de partenariat :-thèmes et modalités de coopération

Relations Professionnels > 4

- » Critères 3-12, 3-13 et 3-15 : Les conventions de partenariat : thèmes et modalités de coopération
- » Critère 3.2, 3.3, 3.4 : Procédure d'organisation et de suivi des PFMP
- » 3-4, 3-9 : La relation aux tuteurs en entreprise

Partenaires Professionnels > 5